

Groupe de travail sur les technologies

Le groupe de travail sur les technologies du Comité des politiques et des programmes d'établissement et d'intégration (CPPEI) réunit des représentants **d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC)** et des représentants d'organismes d'établissement financés dans le cadre des **programmes d'établissement et d'aide à la réinstallation**. Ce groupe de travail a pour mission de définir, d'élaborer et de recommander des **stratégies innovantes** et des **pratiques exemplaires** afin **d'optimiser les modèles hybrides de prestation de services** et de **renforcer les capacités numériques sectorielles** des fournisseurs de services (FS).

Compte tenu de la nature dynamique des paysages de l'immigration et des technologies, le mandat de ce groupe de travail demeure **modulable** et **répond** à l'évolution des besoins.

Objectif 1

Répertorier et compiler les meilleures pratiques existantes et les tendances émergentes des prestation de services en ligne, y compris les conclusions du groupe de travail du CPSEI sur la confidentialité des données et la cybersécurité, et l'exercice de cartographie de la confidentialité des données, afin d'augmenter les stratégies d'apprentissage et de renforcement des capacités numériques contextualisées et permanentes des organismes prestataires de services financés par IRCC, plus particulièrement dans les nouveaux organismes, les petits organismes et les organismes ruraux.

Objectif : Comprendre l'état actuel de la maturité numérique des FS à travers le pays et développer des stratégies réalistes pour améliorer la capacité numérique des FS et la collaboration des FS dans la lutte contre les obstacles à la prestation de services numériques.

Objectif 2

Élaborer une vision stratégique de la prestation et de la transformation des services numériques, en centralisant les ressources en matière de logement et les protocoles de protection des renseignements personnels, ainsi que des mesures d'évaluation pour identifier les capacités de base, les ressources et les conditions de culture organisationnelle nécessaires pour concrétiser cette vision et consolider le secteur.

Objectif : Favoriser la collaboration entre IRCC et le secteur en vue d'élaborer une vision stratégique de la transformation numérique et d'identifier les besoins pour mettre en oeuvre le plan stratégique.

Objectif 3

Créer des outils, des formations et des ressources, tels que des feuilles de route, des listes de contrôle et des fiches d'information pour permettre au personnel des organismes prestataires de services d'optimiser les modèles de prestation de services existants et de renforcer les capacités numériques du personnel et de la direction des FS.

Objectif : Recueillir et centraliser les outils, formations et ressources existants qui peuvent aider le secteur à renforcer ses capacités numériques, en particulier en ce qui concerne l'atténuation des risques potentiels associés à l'utilisation des technologies numériques avancées (par exemple, l'IA, l'automatisation des services) dans la prestation de services.

Objectif 4

Assurer la liaison avec le groupe de travail du CPSEI sur la confidentialité des données et la cybersécurité afin de définir les critères de renforcement des capacités numériques et d'élaborer des stratégies d'apprentissage numérique et des formations.

Objectif : Veiller à ce que les travaux des groupes de travail du CPPEI et du CPSEI soient complémentaires.